



BIENVENUE À **ARTS2**

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

SOMMAIRE

LES 4 DOMAINES	1
JE RETIENS !	2-3
INFOS & COMM	4
CONTACTS	5
SERVICE SOCIAL	6
SERVICE INFORMATIQUE	7
PAYER LE MINERVAL	8
CARTE ÉTUDIANT	9
CONSEILLER ACADÉMIQUE & PAE	10-11
COORDINATION QUALITÉ	12
SERVICE ERASMUS	13
CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE	14-15
CONSEILS DE L'ÉCOLE	16-17
BIBLIOTHÈQUES	18-19
CANTINE ²	20
CALENDRIER ACADÉMIQUE	21
MONS INTRA-MUROS	22-23
ARTS ² EN BELGIQUE	24-25
PÔLE HAINUYER	24-25
EN RÉSUMÉ	26-27



L'atout majeur d'**ARTS²** est qu'elle est la seule École Supérieure Artistique (ESA) en FWB à proposer, dans le secteur artistique, 4 domaines de formation :

- **ARTS VISUELS**
- **DANSE**
- **MUSIQUE**
- **THÉÂTRE**

LES 4 DOMAINES & LEURS OPTIONS

DOMAINE ARTS VISUELS

- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE
- DESIGN URBAIN
- DESSIN
- GRAVURE
- IMAGES DANS LE MILIEU
- PEINTURE
- SCULPTURE

DOMAINE DANSE

- DANSE : INTERPRÉTATION

DOMAINE MUSIQUE

FORMATION INSTRUMENTALE

CLAVIER

- ACCORDÉON
- ORGUE
- PIANO
- PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

CORDES

- ALTO
- CONTREBASSE
- GUITARE
- HARPE
- VIOLON
- VIOLONCELLE

PERCUSSIONS

- PERCUSSIONS

VENTS

- BASSON
- CLARINETTE
- COR
- FLûTE
- HAUTBOIS
- SAXOPHONE
- TROMBONE
- TROMPETTE

FORMATION VOCALE

- CHANT

ÉCRITURE & THÉORIE MUSICALE

(MASTERS)

- DIRECTION D'ORCHESTRE
- ÉCRITURES CLASSIQUES
- FORMATION MUSICALE

COMPOSITION

COMPOSITION ACOUSMATIQUE

MUSIQUES APPLIQUÉES & INTERACTIVES

DOMAINE THÉÂTRE

- ART DRAMATIQUE
- ART DE LA MARIONNETTE
(MASTER)

JE RETIENS !

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ARTS VISUELS

DANSE

MUSIQUE

THÉÂTRE

Conservatoire royal

LE LOGO DE L'ÉCOLE

- on dit **arts au carré**
- on met des **majuscules** à toutes les lettres : **ARTS**
- on met le **2 en exposant** : ²

LE CODE COULEURS

ARTS VISUELS (bleu)

DANSE (violet)

MUSIQUE (vert)

THÉÂTRE (rouge)

Pour télécharger le logo de l'école ainsi que sa charte graphique :

www.artsaucarre.be/
[renseignements-pratiques/](#)
[documents-pratiques/](#)
[logo](#)

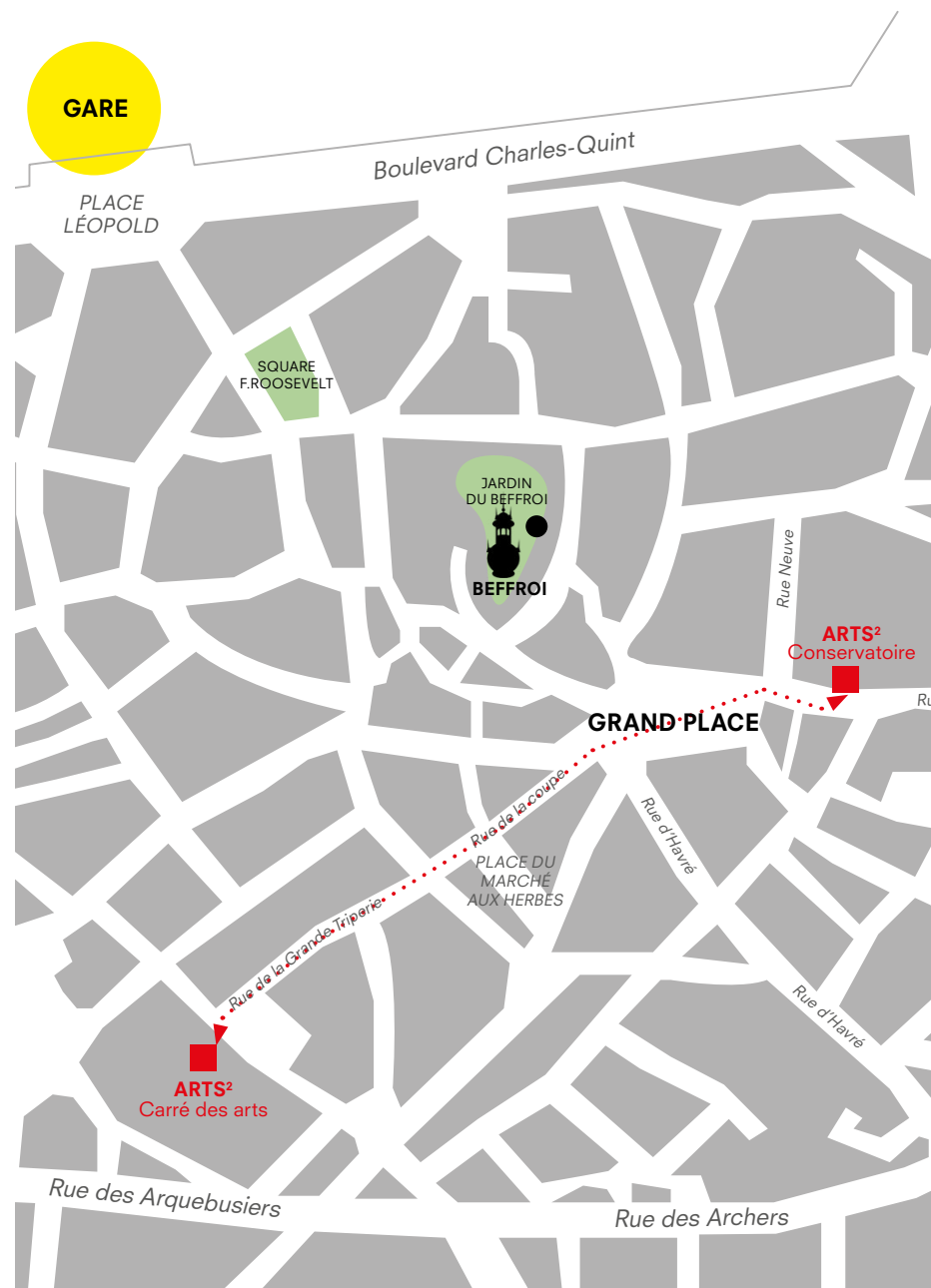
LES 3 IMPLANTATIONS

- **MUSIQUE**
CONSERVATOIRE ROYAL
Siège administratif
7 rue de Nimy
B-7000 Mons
- **ARTS VISUELS**
MUSIQUE
THÉÂTRE
CARRÉ DES ARTS
4a rue des Sœurs Noires
B-7000 Mons
- **DANSE**
CHARLEROI DANSE
65C boulevard Mayence
B-6000 CHARLEROI

! Ne pas confondre

ARTS² (arts au carré) est le nom de notre école qui comprend les 4 domaines.

Le **CARRÉ DES ARTS** est le nom d'une de nos implantations.



8 min à pieds entre le Carré des arts et le Conservatoire

INFOS & COMM



+32(0)65 475 200



info@artsaucarre.be



[facebook/artsaucarre](https://facebook.com/artsaucarre)



[instagram/artsaucarre](https://instagram.com/artsaucarre)



[newsletter/artsaucarre](https://newsletter.artsaucarre.be)

LE SITE INTERNET

www.artsaucarre.be

Le site internet d'ARTS² est l'outil principal de communication de l'administration vers les étudiants et les enseignants.



Vous devez consulter le site internet régulièrement

les pages incontournables :

- www.artsaucarre.be/
renseignements-pratiques
/valves électroniques
/calendrier académique
/services aux étudiants
/...

- www.artsaucarre.be/
établissement
/règlement des études
/projet pédagogique
/enseignants
/...

VOTRE ADRESSE E-MAIL @artsaucarre.be

Le service informatique d'ARTS² crée, dès votre arrivée, une adresse e-mail dédiée à toutes les communications officielles de l'école.

pour les étudiants :

prenom.nom@etu.artsaucarre.be

pour les enseignants :

prenom.nom@artsaucarre.be



Il est de votre devoir d'utiliser et de consulter votre boîte e-mail régulièrement.

Aucune information officielle de l'école ne sera envoyée sur vos adresses privées hormis en début d'année académique pour vous transmettre les modalités de connexion à votre boîte e-mail artsaucarre.



service.informatique
@artsaucarre.be

CONTACTS

AU CONSERVATOIRE ROYAL

- antennes administratives
Musique & Danse
corinne.ministeri@artsaucarre.be
et/ou
isabelle.willems@artsaucarre.be
- secretariat.personnel@artsaucarre.be
- secretariat.direction@artsaucarre.be
- conseiller.academique@artsaucarre.be
- service.social@artsaucarre.be
- service.erasmus@artsaucarre.be
- service.finance@artsaucarre.be
- bibliotheque.musique@artsaucarre.be
- conciergerie.conservatoire@artsaucarre.be

AU CARRÉ DES ARTS

- antenne administrative
Arts visuels
pauline.coelaert@artsaucarre.be
- antenne administrative
Théâtre
magali.polloni@artsaucarre.be
- service.informatique@artsaucarre.be
- communication@artsaucarre.be
- bibliotheque.artsvisuels@artsaucarre.be
- bibliotheque.theatre@artsaucarre.be
- coordination.qualite@artsaucarre.be
- conseiller.sipp@artsaucarre.be
- service.cafeteria@artsaucarre.be
- conseil.etudiant@artsaucarre.be

Pour toute autre demande, n'hésitez pas consulter la page CONTACTS :
www.artsaucarre.be/renseignements-pratiques/contacts

SERVICE SOCIAL

Le service social d'ARTS² est un espace d'accueil dont le bureau se trouve à la rue de Nimy, 7 au 2^e étage (au bout du couloir). Il est ouvert à tous les étudiants d'ARTS².

Si vous rencontrez des difficultés personnelles, relationnelles ou familiales, il vous est également possible d'en discuter dans un espace discret, confidentiel, neutre et sans jugement.

Le (la) préposé(e) est tenu(e) au secret professionnel. Ne restez pas seul(e) dans vos difficultés, nous sommes là pour vous accompagner.

Prenez soin de vous.



Pour contacter l'assistante sociale :



service.social
[@artsaucarre.be](mailto:service.social@artsaucarre.be)



+32(0)65 475 240

SERVICE INFORMATIQUE

VOTRE PACK DE BIENVENUE

Dès votre arrivée à ARTS², nous créons pour vous un compte sur la plateforme Microsoft 365 de l'école et qui vous appartiendra pour toute la durée de votre parcours (scolaire ou professionnel) à ARTS².

Ce compte vous donne accès à tous les logiciels de la suite Office 365, qui sont les outils officiels de notre établissement pour ses besoins administratifs et de communication.

Votre identifiant Microsoft 365 est également votre adresse mail ARTS².

Son format est prenom.nom@artsaucarre.be pour les membres du personnel ou prenom.nom@etu.artsaucarre.be pour les étudiants.

! Conseil

Consultez votre boîte ARTS² régulièrement car c'est là qu'arrivent toutes les informations importantes !

NOS MISSIONS

Notre service gère bien évidemment le parc informatique, composé des labos, imprimantes et autre matériel numérique, ainsi que le réseau internet, le Wifi et la téléphonie sur les deux implantations.

Mais aussi les sites web de l'école : artsaucarre.be, moodle.artsaucarre.be et bien d'autres ; la plateforme Microsoft 365, les prêts de matériel, etc.

Si vous rencontrez des difficultés ou pour des questions relatives à l'un de ces domaines d'activité, contactez-nous !



Deux implantations, une seule adresse :



service.informatique
[@artsaucarre.be](mailto:service.informatique@artsaucarre.be)

Pour plus d'informations sur nos activités (boîte mail & compte Microsoft 365, astuces & guides), visitez le SharePoint du service informatique :
educartsaucarre.sharepoint.com/sites/serviceinformatique

PAYER LE MINERVAL

À COMBIEN S'ÉLÈVE LE MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION ?

- Pour les étudiants belges ou ressortissant d'un état membre de l'UE
 - Bachelier/ Master : **DI** 500€
 - Agrégation : **DI** 100€
- Pour les étudiants non Belges ressortissant d'un pays non membre de l'UE
 - Bachelier : **DI** 500 €
+ **DIS** 1487 €
 - Master : **DI** 500 €
+ **DIS** 1984 €
 - Agrégation : **DI** 100 €
+ **DIS** 1984 €

DI : Droit d'inscription

DIS : Droit d'inscription
spécifique



*Vous avez jusqu'au **31 octobre 2024** pour verser au minimum l'acompte du DI (50€ pour tous) et la totalité du DIS (si vous êtes ressortissant d'un pays non membre de l'UE) sur le compte de l'école **pour valider votre inscription.***



*Pour le **31 janvier 2025**, le solde du DI (450 euros ou 50 euros pour les agrégations) doit être payé.*

INFO COMPTE ARTS² / école supérieure des arts

IBAN BE89 0912 1205 7385

BIC GKCCBEBB

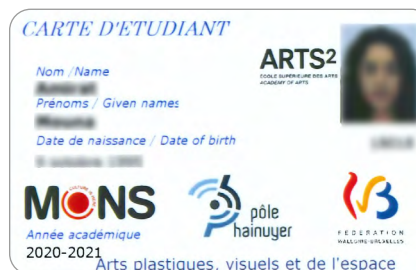
Communication DI 2024-2025 +
NOM/Prénom + matricule + option

Des questions liées au minerval ?



[service.finance
@artsaucarre.be](mailto:service.finance@artsaucarre.be)

CARTE ÉTUDIANT



La carte étudiant ARTS² est disponible aux antennes administratives de chaque domaine en début d'année académique, vers octobre-novembre (pour le domaine Danse, les cartes seront mises à disposition à Charleroi).



Attention, pour que votre carte étudiant soit imprimée, vous devez avoir rempli ces 3 conditions :

- avoir payé au moins l'**acompte du minerval**
- avoir signé votre **programme annuel d'études (PAE)**
- avoir complété votre **dossier administratif** au secrétariat des étudiants (la totalité des documents doit être rendue pour avoir un dossier complet)

Si vous ne remplissez pas ces 3 conditions, votre carte ne sera pas imprimée. Nous vous demandons de vous mettre en ordre avant de nous contacter.

La carte étudiant ARTS² vous donne accès à de nombreux services d'ARTS² (cantine, service photocopie, bibliothèques...) mais elle vous garantit aussi des réductions voire des gratuités au quotidien (cinéma, musées, expositions, concerts, pièces de théâtre...).

Elle vous permettra également de bénéficier des services du Pôle Hainuyer (voir p.28-29), entre autre l'accès à toutes les bibliothèques des institutions membres, sur simple présentation de celle-ci.

*Dans l'attente de l'impression des cartes, vous pouvez demander au secrétariat étudiant une **attestation d'inscription à ARTS²** qui vous offrira les mêmes services.*

CONSEILLER ACADÉMIQUE & PAE

Comme son nom l'indique, le Conseiller académique apporte son conseil sur les questions relatives au parcours académique de l'étudiant : quels cours ce dernier doit-il suivre ? quels sont les enseignements passés ou les expériences professionnelles que l'étudiant peut valoriser ? comment peut-il se réorienter ou compléter sa formation ? quelles conséquences surviendront-elles en cas d'échec ? etc.

En ce sens, une des tâches du Conseiller académique est de superviser la constitution du **PROGRAMME ANNUEL DE L'ÉTUDIANT (PAE)**.

Le **PAE** est la liste des cours que chaque étudiant reçoit nominativement en début d'année et qui détaille les activités d'apprentissage auxquelles il doit assister et pour lesquelles il doit présenter les évaluations. Afin que son inscription soit valide, l'étudiant

doit prendre connaissance et signer son PAE au secrétariat.

! Quand signer le PAE ?

Vous serez convoqués par courriel pour la signature de votre PAE à la rentrée (sur vos boîtes prenom.nom@etu.artsaucarre.be).

*Pour que votre inscription soit valide, le secrétariat doit être en possession de votre **PAE dûment signé**.*

*Notez également que le **PAE n'est plus modifiable au-delà de la période de rentrée** (hormis cas particuliers).*

Le PAE est une pièce absolument essentielle à votre parcours : vous êtes dans l'obligation de suivre toutes les activités qui sont indiquées sur ce document, car chaque unité d'enseignement qui y figure fera l'objet d'une délibération en fin d'année qui attestera (ou non) de sa réussite.

Le Conseiller académique peut vous aider si vous souhaitez alléger votre programme de cours, anticiper des crédits ou si vous souhaitez vous réorienter lors de votre parcours. Prenez garde néanmoins que toutes ces procédures sont soumises à des conditions et à des délais très stricts que vous pourrez lire dans le **règlement des études** sur notre site internet :

www.artsaucarre.be/etablissement/reglement-des-etudes

À la demande des enseignants, le Conseiller académique peut aussi être mobilisé comme moyen de médiation pour aider ces derniers à trouver des solutions face aux problèmes particuliers que peuvent rencontrer les étudiants vis-à-vis de leurs enseignements.



Pour contacter Alexandre De Craim, Conseiller académique :



conseiller.academique@artsaucarre.be

COORDINATION QUALITÉ

Comme dans toutes Écoles Supérieures Artistiques (ESA) de la FWB, **la coordination qualité d'ARTS²** travaille en étroite collaboration avec l'**AEQES** (agence d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur, www.aeqes.be).

Les objectifs principaux de ce processus sont :

- L'**amélioration des formations** dispensées par les établissements.
- Faire des **propositions aux responsables politiques** afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.
- Intégrer une **culture "qualité"** au sein de chaque établissement.

Pour atteindre ces objectifs, la coordination remet de manière quinquennale un **rapport** pour chaque domaine, celui-ci conduit à la visite d'experts externes indépendants. Ceux-ci remettent des avis qui conduisent à l'élaboration d'un **plan d'action qualité** impliquant des groupes de

travail divers constitués de membres de la communauté d'ARTS² (enseignants, étudiants, administration et directions).

Afin de vous impliquer dans l'amélioration de la qualité de notre institution, nous vous proposons un **[formulaire de consultation en ligne](#)**.

Celui-ci vous permettra de nous communiquer toutes les remarques et propositions utiles (infrastructure, logistique, organisation, pédagogie, bien-être, ...).

Vous pouvez consulter les différents **rapports et plans d'action** via le site de l'école : www.artsaucarre.be/etablissement/qualite



Pour contacter le service de Coordination qualité :



coordination.qualite@artsaucarre.be

SERVICE ERASMUS

RELATIONS INTERNATIONALES

Signataire de la **Charte Erasmus**, ARTS² encourage la mobilité des étudiants, des enseignants et de son personnel administratif.

L'école accueille chaleureusement, chaque année, des étudiants venant se perfectionner pour un ou deux quadrimestres de l'année académique.

Par ailleurs, ARTS² développe un **réseau de partenariats internationaux hors UE**. En 2015-16 par exemple, des échanges internationaux avec l'Université Kinki (Osaka, Japon) et l'Université Antioquia (Medellin, Colombie) ont eu lieu.



Pour contacter le service Erasmus :



service.erasmus@artsaucarre.be

Infos Erasmus :

www.artsaucarre.be/erasmus



Les étudiants internationaux bénéficient de **cours de langue française gratuits** à l'UMONS sur inscriptions en début de chaque quadrimestre.

Renseignements & inscriptions :



service.erasmus@artsaucarre.be

CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Cellule Développement

Durable (CDD) de l'école

ARTS² se positionne au cœur de notre engagement collectif pour un avenir plus équitable, respectueux de l'environnement et inclusif. Conscients des défis globaux qui menacent notre planète et nos sociétés, nous avons choisi d'intégrer les **17 Objectifs de Développement Durable** (ODD) définis par l'ONU comme boussole de nos actions et de nos initiatives.

La CDD regroupe des membres des directions, des enseignants, du personnel administratif et technique ainsi que des étudiants, toutes et tous unis par une vision commune : faire de notre institution un modèle en matière de durabilité. Cette diversité au sein de la Cellule permet d'aborder les enjeux du développement durable de manière transversale, en tenant compte des réalités et des spécificités de chaque acteur et actrice au sein de l'école.

Notre engagement se décline autour de plusieurs axes :

- L'éducation de qualité (ODD 4) : nous voulons intégrer les principes du développement durable dans nos programmes d'enseignement, sensibilisant ainsi les étudiants à l'importance de ces enjeux pour leur avenir professionnel et personnel.
- L'égalité des sexes (ODD 5) : la CDD promeut une culture d'égalité et de respect entre tous les membres de la communauté ARTS², en favorisant la diversité et l'inclusion.
- Les actions pour le climat (ODD 13) : nous nous engageons à réduire l'empreinte écologique de notre institution par des initiatives concrètes telles que la réduction des déchets, l'optimisation de la consommation énergétique et la promotion des modes de transport durables.

- La consommation et production responsables (ODD 12) : nous travaillons à l'intégration de pratiques responsables dans la gestion des ressources de l'école, encourageant la réutilisation, le recyclage et la réduction des consommations superflues.
- La santé et le bien-être (ODD 3) : le bien-être de nos étudiants et de notre personnel est au cœur de nos préoccupations, avec la mise en place d'actions visant à promouvoir un cadre de vie sain et harmonieux au sein de l'école.

La Cellule Développement Durable d'ARTS² ne se contente pas de répondre aux attentes actuelles, mais aspire à anticiper les défis de demain, en cultivant une pensée créative et systémique parmi nos étudiants. Ensemble, nous voulons créer une dynamique positive, où chaque membre de l'école devient partie prenante du changement, contribuant activement à l'atteinte des objectifs de développement durable.

En rejoignant la CDD, chaque participant.e s'engage non seulement pour son avenir, mais pour celui de toute la planète, en faisant de l'école ARTS² un lieu d'**innovation**, de **responsabilité** et d'**exemplarité**.



Pour intégrer la Cellule Développement Durable :

 cellule.dd@artsaucarre.be

Pour consulter les 17 ODD : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable

CONSEILS DE L'ÉCOLE

CGP CONSEIL DE GESTION PÉDAGOGIQUE

Le CGP est présidé par le **Directeur de l'École Supérieure des Arts** : Michel Stockhem. Il est composé de membres du personnel enseignant, administratif et ouvrier ainsi que d'étudiants, tous élus. Sa mission est d'élaborer et de définir, entre autre, le **Projet Pédagogique et Artistique (PPA)** ainsi que le **Règlement Particulier des études (RPE)** de l'école.

Il est consulté par le Pouvoir Organisateur (PO) sur toutes les questions pédagogiques et sur toutes les questions concernant l'utilisation des moyens pédagogiques et l'affectation des membres du personnel (enseignants, administratifs & ouvriers).

CD CONSEIL DE DOMAINE

Le Conseil de Domaine est présidé par le **Directeur de domaine**, il est constitué des membres du personnel enseignant du domaine et d'étudiants inscrits dans ce domaine, tous élus.

C'est un lieu de discussion et de concertation relatives à toute question pédagogique et à l'organisation du domaine.

CO CONSEIL D'OPTION

Le Conseil d'Option émet des propositions relatives à l'option visant, notamment, à concrétiser le projet pédagogique de l'école. Ces propositions sont soumises au Conseil de Domaine et au CGP.

Il est composé de tous les enseignants intervenant dans la formation qui correspond à une option (ou à plusieurs options réunies), et d'étudiants représentants de cette (ou ces) option(s).

CS CONSEIL SOCIAL

Le Conseil social, **présidé par le Directeur**, établit le budget social et le transmet au Pouvoir organisateur pour approbation.

Dans le respect du budget social tel qu'approuvé, il attribue les crédits sociaux, notamment par des aides individuelles aux étudiants qui sont traitées **anonymement** par le conseil.

Le Conseil social est composé de représentants des trois domaines (enseignants et étudiants) et de l'administration de l'école. Il donne également des avis sur toute question relative aux conditions matérielles et sociales des étudiants.



service.social@artsaucarre.be

CE CONSEIL ÉTUDIANT

Chargé de représenter les étudiants de l'École Supérieure des Arts, de défendre et promouvoir leurs intérêts en matière d'enseignement, de pédagogie et de gestion de l'établissement, le Conseil Etudiant doit stimuler la participation active des étudiants et les inciter à l'exercice de la citoyenneté au sein de l'école et dans la société tout entière.

Le Conseil des étudiants est composé des représentants étudiants élus chaque année par l'ensemble des étudiants d'ARTS².



conseil.etudiant@artsaucarre.be

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE ARTS VISUELS

AU CARRÉ DES ARTS

La bibliothèque AV est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Elle est fermée durant les congés académiques.



bibliotheque.artsvisuels@artsaucarre.be

CONSULTATION SUR PLACE

La consultation est gratuite et accessible pour les étudiants et le personnel enseignant d'ARTS² et des institutions membres du Pôle hainuyer.

La consultation des ouvrages et périodiques se fait sur place dans la salle de lecture.

L'emprunt n'est pas autorisé.

Tout ouvrage provenant de la réserve précieuse peut être demandé en consultation, celle-ci sera supervisée par la bibliothécaire.

Un poste informatique avec un accès à internet et un scanner sont disponibles gratuitement. Ces outils sont destinés exclusivement au travail et à la recherche documentaire dans le cadre des cours.

BIBLIOTHÈQUE MUSIQUE

AU CONSERVATOIRE ROYAL

La bibliothèque MU est ouverte du lundi au vendredi (sauf le mercredi : fermée) de 8h45 à 12h et de 13h à 16h. Elle est fermée durant les congés académiques.



bibliotheque.musique@artsaucarre.be

EMPRUNT

Le prêt est gratuit pour toute personne appartenant à la communauté scolaire d'ARTS², des institutions membres du Pôle hainuyer et des Conservatoires Royaux de Bruxelles et Liège. Le lecteur peut emprunter un maximum de 4 documents à la fois et ce pour une durée de 15 jours.

SALLE DE LECTURE

La salle de lecture est accessible gratuitement. Un maximum de 4 ouvrages provenant de la réserve peut être demandé par consultation, celle-ci sera supervisée par le bibliothécaire. Si l'ouvrage demandé est trop fragile pour être manipulé, il sera remis au demandeur une photocopie ou une version électronique.

Des postes informatiques avec accès à internet sont également disponibles gratuitement. Ces ordinateurs sont destinés exclusivement au travail, à la correspondance et à la recherche de documentation dans le cadre des cours.

BIBLIOTHÈQUE THÉÂTRE

AU CARRÉ DES ARTS

Chaque année, un étudiant du domaine se voit confier la gestion de la bibliothèque TH.

Elle est ouverte quelques heures par semaine. Les horaires seront affichés sur la porte courant du mois de septembre.



bibliotheque.theatre@artsaucarre.be



Avant de devenir usager des bibliothèques d'ARTS², merci de **lire attentivement** leurs pages dédiées dans le **Règlement d'Ordre Intérieur d'ARTS²**, téléchargeable sur :

www.artsaucarre.be/etablissement/reglement-des-etudes

CANTINE²

La Cantine d'ARTS² est ouverte du lundi au vendredi

(hors vacances scolaires)

de 7h30 à 16h30.

Elle est dédiée aux étudiants & aux enseignants ainsi qu'au personnel administratif & ouvrier d'ARTS².



service.cafeteria@artsaucarre.be

LES BOISSONS

- Café, thé, chocolat chaud
> 0,70€
- Cappuccino
> 1€
- Café amaretto (sans alcool) chantilly
> 1,50€
- Chocolat chaud amaretto (sans alcool) chantilly
> 1,50€
- Eau plate, pétillante
> 0,50€
- Jus de fruits
> 1,20€
- Soda
> 1,20€

LE SALÉ

- Potage du jour
> 1€ - servi de 11h à 14h30
- Sandwich - Panini
> 2,50€ - servi de 11h à 14h30
- Plat chaud, salade
> 4,50€ - servi de 11h30 à 14h

LE SUCRÉ

- Fruit
> 0,50 €
- Croissant, pain au chocolat
> 1,20€
- Collation (gaufre, barre chocolatée...)
> 1,20€



- › vente de boissons et collations à partir du 10 septembre 2024
- › vente de sandwiches à partir du 16 septembre 2024
- › vente de plats chauds à partir du 1^{er} octobre 2024

info cantine - menu :

www.artsaucarre.be/reseignements-pratiques/cantine

ARTS² CALENDRIER ACADÉMIQUE 2024-25

• du lun 19 août au ven 6 septembre 2024	Examens et évaluations
• mar 10 & mer 11 septembre 2024	Délibérations
• ven 13 septembre 2024	Affichage des résultats
• jusqu'au jeu 12 septembre 2024	Épreuves artistiques d'admission ARTS VISUELS
• jusqu'au ven 13 septembre 2024	Épreuves artistiques d'admission MUSIQUE
• du lun 16 au ven 20 septembre 2024	Épreuves artistiques d'admission THÉÂTRE

1^{ER} QUADRIMESTRE : lundi 16 septembre 2024

• lun 16 septembre 2024	Reprise des cours des domaines ARTS VISUELS, DANSE, MUSIQUE et THÉÂTRE (sauf PE1 THÉÂTRE) Accueil des nouveaux étudiants
• lun 23 septembre 2024	Accueil/reprise des cours PE1 THÉÂTRE
• mer 25 septembre 2024	Séance solennelle de rentrée académique et proclamation des diplômés
• ven 27 septembre 2024	Congé - Fête de la Fédération WB
• du lun 28 au jeu 31 octobre 2024	Vacances d'automne (Toussaint)
• ven 1 ^{er} novembre 2024	Congé - Toussaint
• lun 11 novembre 2024	Congé - Armistice 14-18
• ven 6 décembre 2024	Affichage des horaires des examens et évaluations
• du lun 23 déc 2024 au dim 5 jan 2025	Vacances d'hiver (Noël)
• du lun 6 au ven 31 janvier 2025	Examen, jurys et évaluations

2^E QUADRIMESTRE : lundi 3 février 2025

• du lun 3 au dim 9 mars 2025	Congé de détente - Carnaval
• sam 5 avril 2025	Journée Portes Ouvertes
• ven 18 avril 2025	Affichage des horaires des examens et évaluations
• lun 21 avril 2025	Congé - Lundi de Pâques
• du lun 28 avril au dim 4 mai 2025	Vacances de printemps (Pâques)
• du lun 19 mai au lun 30 juin 2025	Examens, jurys et évaluations
• jeu 29 & ven 30 mai 2025	Congé - Ascension
• lun 9 juin 2025	Congé - Pentecôte
• lun 16 juin 2025	Congé - Ducasse de Mons

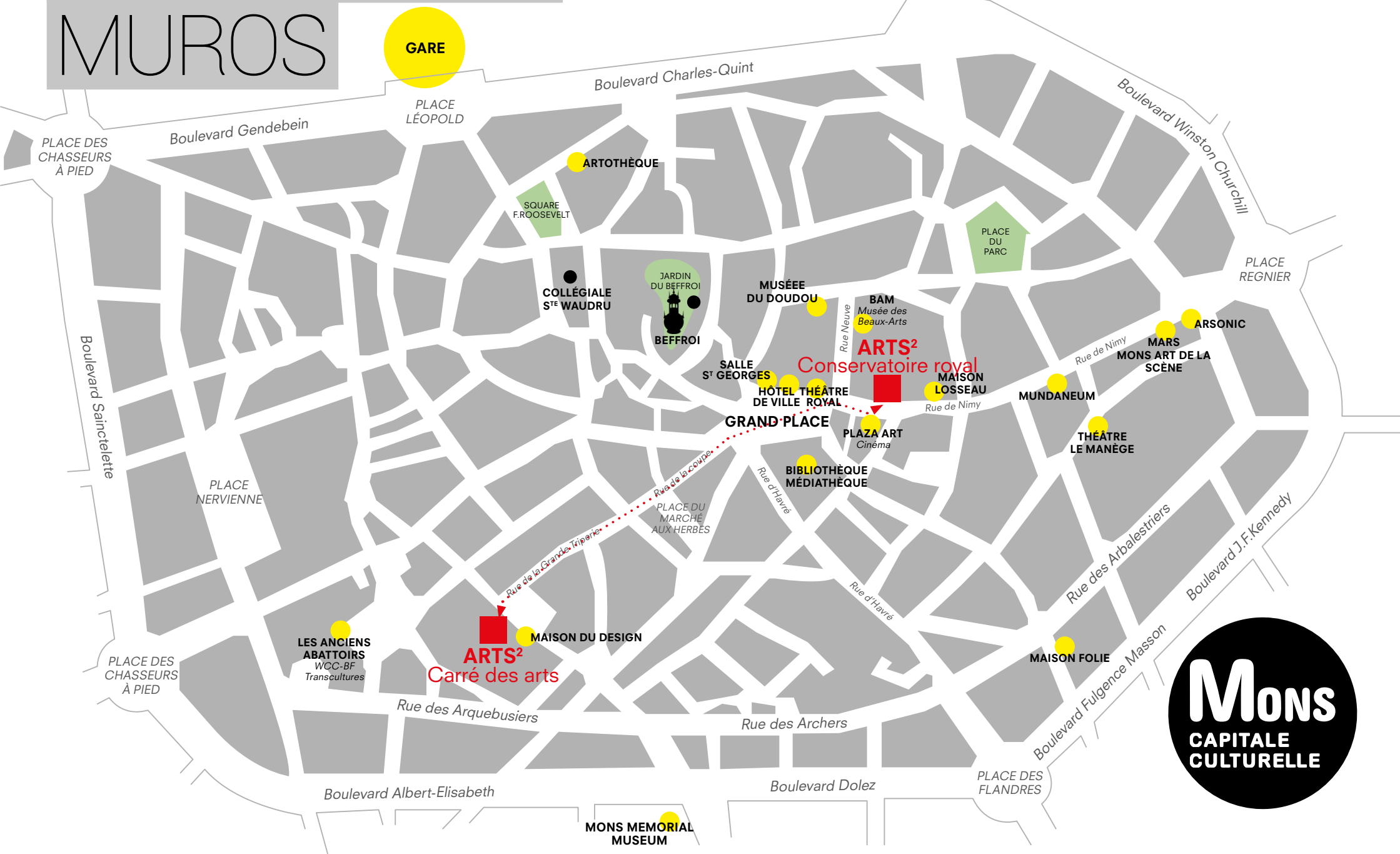
3^E QUADRIMESTRE : mardi 1^{er} juillet 2025

• jeu 3 & ven 4 juillet 2025	Délibérations
• lun 7 juillet 2025	Affichage des résultats
• du lun 14 juillet au dim 17 août 2025	Vacances d'été
• du lun 18 août au ven 5 septembre 2025	Examens, jurys et évaluations
• mar 9 & mer 10 septembre 2025	Délibérations
• ven 12 septembre 2025	Affichage des résultats

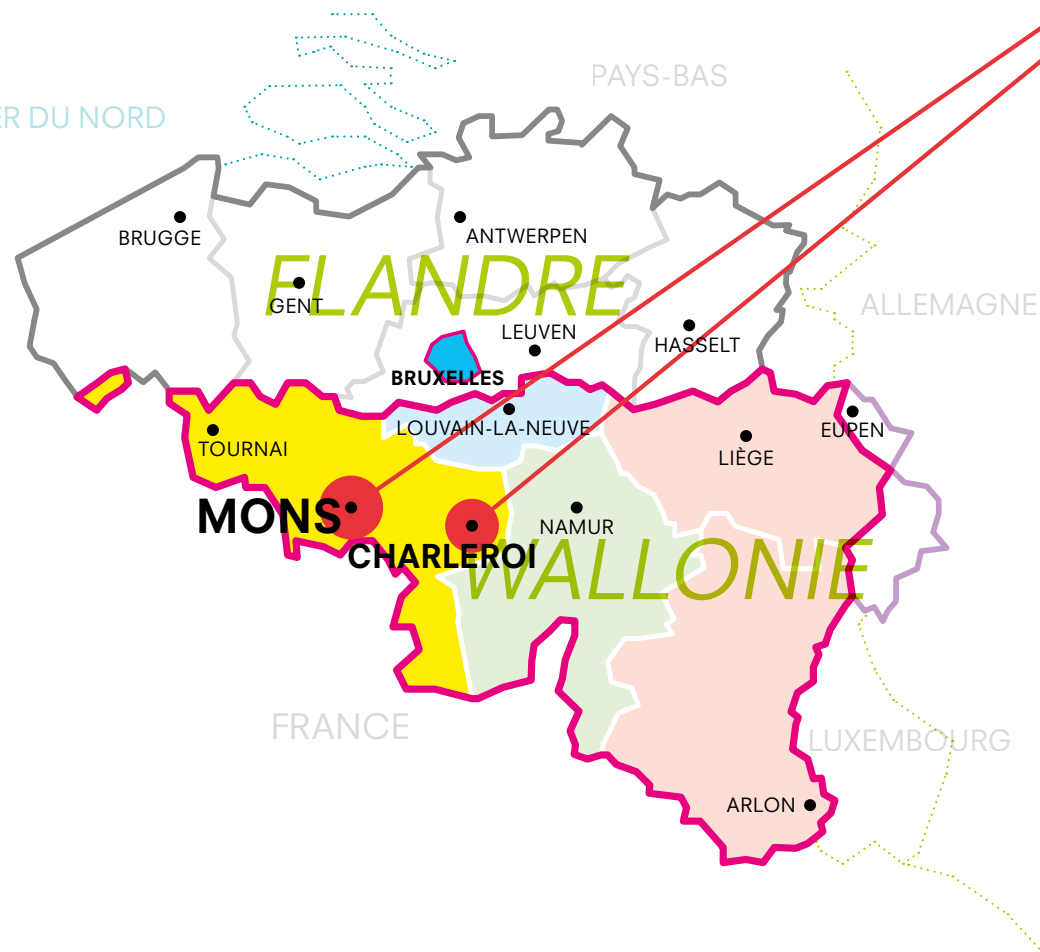
consultable et mis à jour sur : www.artsaucarre.be/reseignements-pratiques/calendrier-academique

ARTS², 7 rue de Nimy 7000 Mons / TÉL +32(0)65 475 200 / info@artsaucarre.be / www.artsaucarre.be

MONS INTRA- MUROS



ARTS² EN BELGIQUE



BELGIQUE

30 688 km² de superficie
11.507.163 habitants

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
WALLONIE BRUXELLES ENSEIGNEMENT

PÔLE HAINUYER

PÔLE BRUXELLES

PÔLE LOUVAIN

PÔLE NAMUR

PÔLE LIÈGE-LUXEMBOURG

COMMUNAUTÉ FLAMANDE

COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

PÔLE HAINUYER



Le **Pôle hainuyer** regroupe l'**ensemble des institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire de la province du Hainaut**, toutes formes d'enseignement et tous réseaux confondus.

Il comprend **3 Universités** (UMONS, UCL et ULB), **3 Hautes Écoles** (HEH, HELHa et Haute École Condorcet), **3 Écoles Supérieures des Arts** (ARTS², ACT Tournai & ESASLT Tournai) ainsi que **26 établissements de Promotion sociale**.

QUELS AVANTAGES ?

N'hésitez pas à consulter régulièrement la page :

www.polehainuyer.be/actualites

- **des bibliothèques accessibles à tous :**

Les étudiants, enseignants, et autres membres du personnel d'ARTS² peuvent **accéder aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer** sur simple présentation de la carte étudiante ou d'une attestation délivrée par l'école.

- **une formation Je rebondis**

Cette formation est **à destination des étudiants de PE1 (première année)** qui décident d'interrompre leur cursus et qui souhaitent mettre à profit le 2nd quadrimestre afin de rebondir et prendre un nouveau départ.



- **un guide pour les étudiants internationaux**

Ce guide d'accueil permet aux étudiants internationaux (mais aussi aux étudiants belges) de répondre à toutes les questions sur **la vie étudiante à Mons** (Sport, Culture, Transports, Associations...).



Les étudiants internationaux bénéficient de **cours de langue française gratuits** à l'UMONS sur inscriptions en début de chaque quadrimestre.
Renseignements & inscriptions :



service.erasmus
[@artsaucarre.be](mailto:artsaucarre.be)



- **un guide d'information « L'étudiant en situation de handicap dans l'enseignement supérieur »**

L'**enseignement supérieur inclusif**, c'est quoi ?

Ce guide permet de mettre en évidence les échanges de bonnes pratiques et d'expériences sur l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.



N'hésitez pas à consulter régulièrement la page :
www.polehainuyer.be/actualites

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

CONSERVATOIRE ROYAL

7 rue de Nimy
7000 Mons (B)

CARRÉ DES ARTS

4a rue des Sœurs Noires
7000 Mons (B)

TÉL +32 (0) 65 475 200

www.artsaucarre.be

info@artsaucarre.be



MERCREDI

25.09.24

17h30

ARTS² - CONSERVATOIRE ROYAL
AUDITORIUM HARRY HALBREICH
7 RUE DE NIMY - 7000 MONS

PORTES
OUVERTES
SAM 5 AVRIL
2025

ARTS VISUELS
DANSE
MUSIQUE
THÉÂTRE

PROCLAMATION DES DIPLÔMÉ.E.S

SÉANCE
SOLENNELLE
DE **RENTRÉE**
ACADÉMIQUE



pôle
hainuyer



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



Erasmus+